



Comptes-rendus d'ouvrages

COMPTE-RENDU D'OUVRAGE

GERMOND-DURET Céline, 2011. Banque mondiale, peuples autochtones et normalisation

GERMOND-DURET Céline, 2011. *Banque mondiale, peuples autochtones et normalisation*. Paris/Genève, Karthala/IHEID.

Sabine Kradolfer

URL: <https://www.ethnographiques.org/2013/Kradolfer>

ISSN : 1961-9162



Dans cet ouvrage, issu de recherches menées dans le cadre d'une thèse de doctorat, l'auteure s'intéresse, dans une perspective critique, aux politiques de développement telles qu'elles sont pensées et mises en place par la Banque Mondiale. L'approche adoptée vise à dépasser l'analyse en termes de succès ou d'échec de programmes ou de politiques en matière de développement, pour s'interroger sur les effets secondaires plus ou moins néfastes qui leur sont inhérents. Ainsi, loin de s'arrêter sur l'efficacité (ou non) des interventions de développement qui représentent l'objectif principal de la Banque, l'auteure pousse l'analyse au-delà des évaluations quantitatives. Elle s'interroge sur les conséquences (sociales, environnementales, politiques, etc.) de différents projets axés sur l'aide aux populations défavorisées et, en particulier, les peuples autochtones ; conséquences qui, par ailleurs, n'ont souvent pas été prévues au moment de la conception des projets.

En focalisant son analyse sur les peuples autochtones, Céline Germond-Duret s'attache à montrer comment les macrodiscours du développement se construisent sur une logique de normalisation qui envisage les sociétés sur un axe d'opposition : la normalité étant considérée comme relevant des sociétés développées, alors que les « autres » — moins ou peu développées — sont renvoyées à une situation d'anormalité. Perçues comme situés « à l'extérieur » du système (au sens restreint de « système économique »), les populations particulièrement vulnérables, telles que le sont les peuples autochtones, doivent faire l'objet d'entreprises de développement visant à leur faire abandonner leurs activités traditionnelles peu productives pour pouvoir être intégrées au marché. La normalisation, entendue ici comme « développement économique », a donc pour objectif de transformer (« améliorer ») les systèmes productifs « traditionnels » (considérés comme « arriéré[s], irrationnel[s] et gaspillant inutilement [l]a main-d'œuvre » (p. 71)) pour les rendre économiquement plus performants. L'auteure s'intéresse aux conflits ou au renforcement de situations conflictuelles « parmi des peuples autochtones ou entre des peuples autochtones et d'autres composantes de la société » (p. 24) qui sont avant tout considérés comme « secondaires » au vu des objectifs économiques posés comme prioritaires par la Banque Mondiale. Elle analyse ainsi leur l'impact sur la cohésion des populations autochtones au travers de quatre « vecteurs » qui sont à comprendre comme des « effets intermédiaires » (p. 63) : (1) les déplacements de population ; (2) les modifications de l'activité et de l'organisation économique ; (3) les transformations sociales et politiques et (4) l'abandon de coutumes et de modes de vies particuliers.

Pour construire son argumentation, Céline Germond-Duret procède à une analyse de discours basée sur un corpus de documents émanant de la Banque et de son Panel d'inspection indépendant, ainsi que sur des

entretiens avec des collaborateurs de ces deux institutions. De plus, nombre de rapports et de documents émanant d'autres acteurs (ONGs, organisations autochtones, etc.) ont été dépouillés. Elle nous montre à travers l'analyse d'un corpus textuel « comment les peuples autochtones sont représentés, ou construits, d'une manière telle qui impliquera tel comportement à leur égard et telle solution spécifique à ce qui est considéré comme leurs 'problèmes' » (p. 118). Après un chapitre qui pose le cadre théorique de l'analyse critique du développement dans lequel l'auteure s'inscrit et qui nous renseigne quant aux méthodes qu'elle a utilisées pour construire et analyser son corpus, elle décrit en détail les différentes conceptions du développement qui ont eu cours au sein de la Banque, ainsi que les manières particulières dont ont été prises en compte les populations autochtones depuis les années 1980 (adoption d'une directive opérationnelle en 1991 remplacée en 2005 par une politique opérationnelle). Elle termine ce deuxième chapitre par une présentation détaillée du Panel d'inspection qui a été créé en 1993 pour répondre aux critiques qui lui étaient adressées. Lorsque cet organe indépendant se penche sur des plaintes de populations affectées par des projets, il ne peut toutefois que se prononcer sur des manquements potentiels ou la non-conformité des projets avec leurs objectifs et évaluer la responsabilité de la Banque dans les dommages subis. L'auteure attire notre attention sur l'opacité, la technicité et les faiblesses de ces processus particulièrement lourds et compliqués à mettre en place, qui ne débouchent, au final, même pas sur la rédaction de recommandations (celles-ci étant du seul ressort de la Direction de la Banque). Par ailleurs, peu de plaintes (53 pour la période comprise entre 1994 et 2009, cf p. 106) ont été traitées par le Panel d'inspection au regard des milliers de projets financés. Céline Germond-Duret a ainsi pu mener une étude exhaustive des 22 plaintes impliquant des peuples autochtones. Même si l'auteure précise qu' : « [i]l s'agit de montrer non pas que des problèmes sont survenus, puisque les cas portés devant le Panel sont précisément des cas de projets où des problèmes sont apparus, mais que les effets négatifs subis par les peuples autochtones correspondent aux vecteurs [cf. ci-dessus] que nous avons proposés et qui entraînent l'émergence d'une situation conflictuelle » (p. 179), on regrettera l'absence de réflexions plus poussées autour de la particularité du corpus étudié puisque ce dernier se limite à des situations conflictuelles. Si de tels cas peuvent être considérés comme emblématiques, ils le sont justement au titre de leur inadéquation avec les objectifs de la Banque et ce point aurait gagné à être débattu théoriquement. En effet, au vu des nombreuses remarques de l'auteure au sujet de la technicité des processus et des efforts particuliers que les populations affectées par des projets de la Banque doivent déployer pour que leurs plaintes soient prises en compte, on est en droit de se demander si nombre d'effets négatifs ne sont tout simplement pas dénoncés par des populations — comme les peuples autochtones — qui n'ont pas les ressources juridiques et économiques suffisantes pour déposer une plainte.

Le troisième chapitre est consacré à la manière dont les Pygmées *Bakola/Bagyeli* sont perçus par les populations non-autochtones et les ONGs (autochtones ou non). Dans le quatrième chapitre, l'auteur procède à l'étude détaillée du cas de l'oléoduc Tchad-Cameroun qui a affecté les populations Pygmées par la destruction de ressources naturelles essentielles, ce qui a conduit à un processus de sédentarisation sans toutefois que leurs droits fonciers ne soient assurés. La construction de l'oléoduc était fortement controversée et elle a impliqué un grand nombre

d'acteurs durant les différentes étapes de sa mise en place, tout comme elle en mobilise encore actuellement beaucoup dans le cadre de son exploitation. Si certains considèrent ce projet comme une réussite, puisque l'oléoduc a été construit et qu'il fonctionne, l'auteure nous détaille les failles de communication et d'information qui ont ponctué le processus de consultation des populations autochtones concernées qui n'ont à aucun moment pu exercer leur droit au consentement libre, préalable et informé. Le mode de vie des Pygmées ainsi que leur habitat traditionnel ont été affectés par ce projet de développement sans que ces populations n'aient été indemnisées correctement pour les dommages causés alors que la Banque devait justement garantir à la fois la protection de l'environnement et la bonne gestion du projet, c'est-à-dire s'assurer que l'argent du pétrole soit utilisée de manière adéquate.

Le chapitre 5 est consacré à la généralisation des résultats obtenus à partir du cas de l'oléoduc par une analyse comparative de 13 projets affectant des peuples autochtones sur différents continents et ayant fait l'objet de plaintes auprès du Panel d'inspection. On regrettera ici que l'analyse des projets se présente plus comme une juxtaposition d'exemples visant à vérifier, ou infirmer, si les impacts des projets sur les populations locales correspondent aux vecteurs d'analyse élaborés dans la partie théorique. Cependant, la répétition d'éléments saillants de disfonctionnement met en évidence les conclusions de l'auteure, à savoir que la Banque ne semble pas apprendre de ses erreurs. Avant de conclure, Céline Germond-Duret revient sur les documents d'évaluation produits par la Banque pour montrer, à l'aune des exemples proposés, comment la rhétorique utilisée contribue à affirmer le nécessaire « développement » de tous les peuples.

Cet ouvrage contribue, de par son approche critique, à renseigner sur les raisons pour lesquelles, en dépit de moyens financiers massifs destinés à réduire la pauvreté, celle-ci ne diminue cependant que lentement. Bien écrit, ce livre se lit agréablement tout en présentant parfois certaines longueurs inhérentes à la description détaillée des institutions ou des instruments qui sont analysés. On regrettera que dans sa conclusion — qui se présente comme une synthèse des propos remettant en dialogue les différentes parties de l'ouvrage et une justification des limites de la recherche — l'auteure n'ait pas pris plus de liberté pour discuter et interpellier la Banque Mondiale et les processus de normalisation qui se déroulent en son sein. Focalisée autour de certains constats : technicité, opacité, trop grande confiance en elle-même exprimée par la Banque, etc., on a parfois l'impression que l'argumentation « tourne en rond » au détriment d'un élargissement de la problématique et de l'élaboration de questions programmatiques qui permettraient d'envisager de nouvelles analyses ou angles d'approche. Ce travail se basant essentiellement sur une analyse documentaire et sur des entretiens menés avec des cadres de la Banque ou du Panel d'inspection, les anthropologues regretteront l'absence de tout travail *in situ* au Cameroun ou au sein de populations autochtones, travail qui aurait certainement permis à l'auteure de « faire parler » les personnes directement affectées par la construction de l'oléoduc.